

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

RÉUNION ORDINAIRE DU MERCREDI 31 MARS 2021

Réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix, tenue le mercredi 31 mars 2021 à 18 h 30 de façon virtuelle via la plateforme Microsoft Teams à laquelle sont présents et forment quorum :

PRÉSENCES		Présent	Absent
Membres parents d'un élève			
	Nancy Falardeau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sandra Fortin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patricia Guay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lucie Maltais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sylvain Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres du personnel			
	Mélanie Buteau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Simon Fortin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Jean-Sébastien Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sébastien Garneau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Nathalie Lapointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres de la communauté			
	Émilie Dufour	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Richard Gobeil	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Antoine Laflamme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Annie Simard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres gestionnaires			
	Daniel Guay, secrétaire général par intérim	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Stéphanie Marcotte, directrice des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Martine Vallée, directrice générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Invité			
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

La présidente, madame Lucie Maltais, souhaite la bienvenue aux administrateurs et s'assure que la procédure de convocation a été respectée et que tous ont reçu leur dossier. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

CA : 031-21

ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Simard et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à l'adoption du projet d'ordre du jour tel que déposé.

CA : 032-21

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 24 FÉVRIER ET DU 18 MARS 2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Tremblay et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** les procès-verbaux du 24 février et du 18 mars 2021 tels que déposés.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 24 FÉVRIER

Comblement du poste d'administrateur (communauté, profil 18-35 ans) : le processus est en cours, l'objectif étant de coopter le nouveau membre à la séance de mai.

Gymnase de l'école Félix-Antoine-Savard: le suivi a été fait auprès de monsieur Christian Tremblay.

SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS

Aucun suivi.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jonathan Girard, président du syndicat des employés de soutien du CSSDC et madame Vanessa Harvey s'adressent aux administrateurs au sujet de la convention collective échue depuis 1 an. Le syndicat dénonce le manque de personnel et les emplois à temps partiel. Il est nommé que le CSSDC n'est pas impliqué dans la négociation nationale. L'expertise du soutien est soulignée et le souhait de rendre les postes plus intéressants (consolidés) en fonction des besoins des élèves.

Mesdames Charlotte Pozzi et Élizabeth Kennedy présentent le projet de site web du projet d'école alternative, avant sa mise en ligne. Madame Maltais informe qu'une séance de travail sera tenue entre les administrateurs en avril.

CORRESPONDANCE

Aucune

RÉSOLUTIONS EN BLOC

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION
POUR LE REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES AU MAZOUT ET
ÉLECTRIQUE À L'ÉCOLE FERNAND-SAINDON**

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet de remplacement des chaudières au mazout et électrique à l'école Fernand-Saindon, sise à Notre-Dame-des-Monts ;

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT que les propositions reçues, dont les résultats apparaissent au tableau ci-dessous, ont été analysées par madame Catherine Tremblay, coordonnatrice des ressources matérielles :

Soumissionnaires	Adresses	Total de la soumission avant taxes
Construction Bruno Blanchette (9048-6473 Québec Inc.)	743, rue des Chainons, Québec, (Québec), G1C 7V4	557 600 \$
Pointco Inc.	176, boulevard Notre-Dame, Clermont, (Québec) G4A 1G1	558 722 \$

CONSIDÉRANT la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 140 du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* du Centre de services scolaire de Charlevoix, le conseil d'administration doit autoriser tout contrat de construction d'un montant égal ou supérieur à 250 000 \$;

IL EST PROPOSÉ de :

- **RETENIR** les services du plus bas soumissionnaire conforme soit **Construction Bruno Blanchette (9048-6473 Québec Inc.)**, sis au 743, rue des Chainons à Québec (Québec), G1C 7V4 pour effectuer les travaux de remplacement de chaudières à l'école Fernand-Saindon, au montant de cinq-cent-cinquante-sept-mille-six-cents dollars (557 600 \$) excluant les taxes ;
- **AUTORISER** la coordonnatrice des ressources matérielles à signer le contrat à cet effet.

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION
POUR LE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE AU MAZOUT À
L'ÉCOLE MARIE-VICTORIN**

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet de remplacement de la chaudière au mazout à l'école Marie-Victorin, sise à Saint-Siméon ;

CONSIDÉRANT que les propositions reçues, dont les résultats apparaissent au tableau ci-dessous, ont été analysées par madame Catherine Tremblay, coordonnatrice des ressources matérielles :

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

Soumissionnaires	Adresses	Total de la soumission avant taxes
Construction Bruno Blanchette (9048-6473 Québec Inc.)	743, rue des Chainons, Québec, (Québec), G1C 7V4	589 200 \$
Pointco Inc.	176, boulevard Notre-Dame, Clermont, (Québec) G4A 1G1	607 157 \$

CONSIDÉRANT la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 140 du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* du Centre de services scolaire de Charlevoix, le conseil d'administration doit autoriser tout contrat de construction d'un montant égal ou supérieur à 250 000 \$;

Il est **PROPOSÉ** de :

- **RETENIR** les services du plus bas soumissionnaire conforme soit **Construction Bruno Blanchette (9048-6473 Québec Inc.)**, sis au 743, rue des Chainons à Québec (Québec), G1C 7V4 pour effectuer les travaux de remplacement de la chaudière au mazout de l'école Marie-Victorin, au montant de cinq-cent-quatre-vingt-neuf-mille-deux-cents dollars (589 200 \$) excluant les taxes ;
- **AUTORISER** la coordonnatrice des ressources matérielles à signer le contrat à cet effet.

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION
POUR LA RÉNOVATION INTÉRIEURE À L'ÉCOLE LÉONCE-BOIVIN
PHASE 2**

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet de rénovation intérieure du 2^e étage de l'école Léonce-Boivin, sise à Les Éboulements ;

CONSIDÉRANT que les propositions reçues, dont les résultats apparaissent au tableau ci-dessous, ont été analysées par Madame Catherine Tremblay, coordonnatrice des ressources matérielles :

Soumissionnaires	Adresses	Total de la soumission avant taxes
Qualité Construction (CDN) Ltée	155, rue d'Amsterdam, St-Augustin-de-Desmaures (Québec), G3A 2V5	711 697,00 \$
Cevico Inc.	800, boulevard Sainte-Geneviève, Saguenay (Québec), G7G 2E8	736 902,20 \$
Pointco Inc.	176, boulevard Notre-Dame, Clermont, (Québec) G4A 1G1	742 313,00 \$

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 140 du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* du Centre de services scolaire de Charlevoix, le conseil d'administration doit autoriser tout contrat de construction d'un montant égal ou supérieur à 250 000 \$;

Il est **PROPOSÉ** de :

- **RETENIR** les services du plus bas soumissionnaire conforme soit **Qualité Construction (CDN) Ltée**, sis au 155, rue d'Amsterdam, St-Augustin-de-Desmaures (Québec), G3A 2V5, au montant de sept-cent-onze-mille-six-cent-quatre-vingt-dix-sept dollars (711 697 \$) excluant les taxes ;
- **AUTORISER** la coordonnatrice des ressources matérielles à signer le contrat à cet effet.

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION
POUR LA RÉFECTION DU DRAINAGE ET DE L'IMPERMÉABILISATION
DES FONDATIONS À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU PLATEAU**

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet de drainage à l'École secondaire du Plateau sise à La Malbaie ;

CONSIDÉRANT que les propositions reçues, dont les résultats apparaissent au tableau ci-dessous, ont été analysées par Madame Catherine Tremblay, coordonnatrice des ressources matérielles :

Soumissionnaires	Adresses	Total de la soumission avant taxes
9099-3197 Québec Inc. (Les Constructions St-Gelais)	7, rue Paul-René Tremblay, Baie-Saint-Paul (Québec), G3Z 3E4	1 460 746,60 \$
Aurel Harvey et Fils Inc.	544, chemin de la Vallée, La Malbaie, (Québec), G5A 1C5	1 765 000,00 \$
Pointco Inc.	176, boulevard Notre-Dame, Clermont, (Québec) G4A 1G1	1 883 750,05 \$

CONSIDÉRANT la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 140 du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* du Centre de services scolaire de Charlevoix, le conseil d'administration doit autoriser tout contrat de construction d'un montant égal ou supérieur à 250 000 \$;

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

Il est **PROPOSÉ** de :

- **RETENIR** les services du plus bas soumissionnaire conforme soit **9099-3197 Québec Inc. (Les Constructions St-Gelais)**, sis au 7, rue Paul-René Tremblay, Baie-Saint-Paul (Québec), G3Z 3E4, au montant d'un-million-quatre-cent-soixante-mille-sept-cent-quarante-six dollars et soixante cents (1 460 746,60 \$) excluant les taxes ;
- **AUTORISER** la coordonnatrice des ressources matérielles à signer le contrat à cet effet.

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION
POUR L'AMÉNAGEMENT DE CLASSES À L'ÉCOLE MARGUERITE-
D'YOUVILLE**

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet d'aménagement de classes à l'école Marguerite-d'Youville sise à La Malbaie ;

CONSIDÉRANT que les propositions reçues, dont les résultats apparaissent au tableau ci-dessous, ont été analysées par madame Catherine Tremblay, coordonnatrice des ressources matérielles :

Soumissionnaires	Adresses	Total de la soumission avant taxes
Pointco Inc.	176, boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1G1	592 311 \$
Qualité Construction (CDN) Ltée	155, rue Amsterdam, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec), G3A 2V5	689 689 \$

CONSIDÉRANT la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 140 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs du Centre de services scolaire de Charlevoix, le conseil d'administration doit autoriser tout contrat de construction d'un montant égal ou supérieur à 250 000 \$;

Il est **PROPOSÉ** de :

- **RETENIR** les services du plus bas soumissionnaire conforme soit **Pointco Inc.**, sis au 176, boulevard Notre-Dame à Clermont (Québec), G4A 1G1, au montant de cinq-cent-quatre-vingt-douze-mille-trois-cent-onze dollars (592 311 \$) excluant les taxes ;
- **AUTORISER** la coordonnatrice des ressources matérielles à signer le contrat à cet effet.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CA : 033-21**RÉSOLUTIONS EN BLOC**

CONSIDÉRANT le dépôt des résolutions suivantes :

6	a	Adjudication d'un contrat de travaux de construction pour le remplacement des chaudières au mazout et électrique à l'école Fernand-Saindon
6	b	Adjudication d'un contrat de travaux de construction pour le remplacement de la chaudière au mazout à l'école Marie-Victorin
6	c	Adjudication d'un contrat de travaux de construction pour la rénovation intérieure de l'école Léonce-Boivin
6	d	Adjudication d'un contrat de travaux de construction pour la réfection du drainage et l'imperméabilisation des fondations à l'école secondaire du Plateau
6	e	Adjudication d'un contrat de travaux de construction pour l'aménagement de classes à l'école Marguerite d'Youville

CONSIDÉRANT que les administrateurs ont reçu la documentation au préalable aux fins de consultation ;

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia Guay et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** l'ensemble des résolutions tel que présenté.

CA : 034-21**CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022**

CONSIDÉRANT l'obligation créée au centre de services scolaire par l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique à l'effet d'établir un calendrier scolaire des écoles ;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation effectuée auprès des instances concernées ;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de la directrice générale et du directeur des services éducatifs ;

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Buteau et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** le calendrier scolaire 2021-2022 tel que déposé.

CA : 035-21**POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS OU DES USAGERS : ADOPTION**

CONSIDÉRANT la *Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées* et le *Règlement relatif à la gratuité du matériel et à certaines contributions financières pouvant être exigées*,

CONSIDÉRANT le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* ;

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix doit se conformer aux nouvelles dispositions de la loi et du règlement ;

CONSIDÉRANT le processus d'élaboration et de révision du contenu de la *Politique relative à la contribution financière exigée des parents ou des usagers* qui s'est tenu lors de la séance du 19 janvier dernier avec les membres du comité de parents et les membres du comité de gouvernance et d'éthique ;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des instances concernées ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité de parents et du Comité de gouvernance et d'éthique ;

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Simard et **RÉSOLU** unanimement de :

- **ADOPTER** la *Politique relative à la contribution financière exigée des parents ou des usagers* telle que présentée et que cette dernière soit en vigueur dès le 1^{er} avril 2021 ;
- **DIFFUSER** ladite politique auprès des employés et des conseils d'établissement ;
- **RENDRE** disponible ladite politique à la population et aux parents par les moyens technologiques appropriés.

CA : 036-21

**TARIFICATION DU TRANSPORT DU MIDI ET DES PLACES
DISPONIBLES POUR 2021-2022**

CONSIDÉRANT l'article 292 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule qu'un centre de services scolaire qui organise le transport du midi peut en réclamer le coût à ceux qui choisissent de l'utiliser ;

CONSIDÉRANT que ce service doit viser l'autofinancement ;

CONSIDÉRANT que le budget du transport du midi est actuellement déficitaire ;

CONSIDÉRANT la baisse significative de clientèle pendant la pandémie durant l'année scolaire 2020-2021 et qu'il est difficile d'estimer la clientèle prévisionnelle pour le transport du midi pour l'année 2021-2022 ;

CONSIDÉRANT les changements effectués aux modalités de paiement du transport du midi depuis l'année scolaire 2018-19 ainsi que le bilan positif qui en fait ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du Comité consultatif du transport et du responsable du transport, madame France Chevrefils ;

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Simard et **RÉSOLU** unanimement d'augmenter la tarification actuelle du transport du midi comme suit :

	Famille d'un enfant	Famille de 2 enfants et plus
Année scolaire 2021-2022	330 \$	440 \$

CA : 037-21

CALENDRIER DES SÉANCES PUBLIQUES

CONSIDÉRANT les réunions régulières 2021-2022 du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix auront lieu à 18 h 30 aux dates suivantes :

Date	Mois
1 ^{er}	Septembre
20	Octobre
8	Décembre
23	Février
13	Avril
25	Mai
28	Juin

CONSIDÉRANT les règles sanitaires en vigueur, les séances peuvent se tenir en visioconférence sans présence du public. Advenant des changements dans les règles sanitaires permettant les rencontres en présentiel, il est convenu que ces séances se tiendront en alternance aux centres administratifs de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul.

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Buteau et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** le calendrier des séances publiques tel que déposé.

AUTRES SUJETS

Aucun sujet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Émilie Desgagnés demande des précisions supplémentaires sur l'adjudication du contrat de travaux de construction pour l'aménagement de classes à l'école Marguerite-d'Youville. Il est spécifié que la démolition de l'école Félix-Antoine-Savard est prévue dès cet été.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 11 mai 2021. Suivant les mesures sanitaires en vigueur, le lieu de rencontre, soit en présentiel ou à distance, sera confirmé lors de l'avis de convocation.

NDLR : la rencontre prévue le 11 mai 2021 a été déplacée au 18 mai 2021.

CA : 038-21

LEVÉE DE LA RENCONTRE

À 19 h 22, **IL EST PROPOSÉ** par madame Émilie Dufour et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à la levée de l'assemblée les points ayant été tous traités.

Lucie Maltais, présidente

Daniel Guay, secrétaire général par intérim